



DISCOURS DE MONSIEUR ALAIN SCHMITZ  
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES  
31 MARS 2011

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

Merci de tout cœur de m'avoir renouvelé votre confiance à la Présidence du Conseil général des Yvelines pour me permettre, avec vous tous, de poursuivre pour les trois années à venir cette passionnante mission au service des yvelinois.

Je souhaite avec chaleur la bienvenue à nos neuf nouveaux collègues.

Je veux vous dire combien je suis heureux et fier de présider aux destinées de notre collectivité pour l'état d'esprit remarquable qui y règne si propice à l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur moi pour poursuivre dans cette voie

\*\*\*

Je ne saurai, au lendemain de ce scrutin cantonal, ne pas évoquer sa principale et malheureuse caractéristique : l'abstention. Constat national dont les Yvelines ne sont malheureusement pas exempt avec 60,94 % et qui ne peut nous laisser indifférents.

Permettez-moi d'y déceler trois grandes raisons :

- pour la première fois ce scrutin était déconnecté de toute autre élection municipale ou régionale,
- le Conseil général n'a jamais bénéficié d'une suffisante reconnaissance ce qui en fait une institution par trop méconnue,
- enfin le mélange de défiance et d'inquiétude de nos concitoyens face à la politique.

Je veux espérer que la création du Conseiller territorial permettra de remédier à ces difficultés.

\*\*\*

Ce constat doit nous inciter à réagir !

Je compte m'y employer durant ces trois années que je veux entièrement dédiées aux yvelinois, en améliorant la visibilité de notre action et en répondant à leurs aspirations avec toujours plus d'efficacité.

\*\*\*

Je vous proposerai la création d'un magazine départemental qui sera diffusé dans tous les foyers Yvelinois.

J'entends aussi mettre en place une meilleure signalétique de nos sites et espaces départementaux. Je pense en tout premier lieu à nos collèges et territoires d'action sociale, lesquels sont au plus près des Yvelinois et remplissent une mission de toute première importance sans qu'ils soient toujours bien identifiés.

\*\*\*

S'agissant de l'inquiétude actuelle de nos concitoyens, qui se comprend parfaitement dans un monde qui évolue si vite, qui connaît des bouleversements majeurs, qui est confronté à des difficultés économiques et donc sociales sans cesse croissantes, je veux que ces trois années soient particulièrement dynamiques.

C'est pourquoi je m'engage sur un projet départemental concret et efficace au plus près des aspirations de nos concitoyens.

Ce projet repose sur trois piliers : l'attractivité territoriale, l'innovation et la solidarité.

\*\*\*

Premier pilier :

## L'attractivité territoriale

La richesse des Yvelines, repose sur sa diversité. Notre Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Equilibré des Yvelines, le SDADEY, en est la parfaite illustration.

Aussi ne s'agit-il pas de revenir sur ses orientations mais d'en conforter la démarche et de l'enrichir en l'adaptant aux évolutions sociales. Nous l'avons bien constaté à l'occasion des débats sur le Grand Paris ou EOLE.

Les Yvelines disposent pour cela d'atouts majeurs : une position géographique stratégique sur l'axe Paris Rouen-Le Havre dans le cadre du Grand Paris, le développement sur notre territoire de deux OIN, des acteurs locaux et des entreprises de premier plan, une qualité de vie exceptionnelle aux portes de Paris. Il nous faut cultiver et accompagner ces atouts car la concurrence entre territoires n'a jamais été aussi rude !

Pour cela, il faut en premier lieu que nous obtenions une amélioration des dessertes en transport qui conditionne notre développement et dont la décision relève principalement de l'Etat et de la Région. Nous serons donc particulièrement vigilants et pugnaces pour obtenir la réalisation rapide d'Eole en Vallée de Seine et la desserte du plateau de Saclay via Versailles Chantiers-Satory et la ville Nouvelle de Saint Quentin en Yvelines.

Notre ambition doit être de créer de l'emploi et des logements, de s'engager pour des transports de meilleure qualité, et de promouvoir notre environnement, comme autant d'enjeux de société.

C'est pourquoi je veux une action forte et lisible en matière de cohérence et de développement territorial, sur le modèle de ce qui se fait dans nos deux OIN et dans nos intercommunalités.

- En matière d'environnement, l'action du Conseil général s'articulera autour de trois projets d'envergure :

Premier projet : un plan Seine visant à retrouver les atouts à la fois sociaux, économiques et environnementaux de ce fleuve auquel nous avons durant tant d'années tourné le dos.

Au programme :

- La valorisation des paysages (tel le projet Seine Park de l'OIN Seine Aval),
  - Le maillage pour les circulations douces comprenant passerelles et aménagements de berges,
  - La préservation de la biodiversité (dès demain j'assisterai à l'inauguration de la passe à poisson d'Andrésy),
  - Le développement d'activités touristiques et du fret fluvial (grâce à l'extension du port de Limay, au développement de celui de Triel et au projet de grande envergure du port d'Achères), tout cela dans la perspective de la réalisation du Grand Paris et du canal Seine Nord Europe,
- Enfin La promotion du fleuve par des événements sportifs et culturels.

Deuxième projet : La mise en place d'une plate-forme éco-départementale ambitieuse qui consistera à soutenir les éco-projets innovants, à partager les éco-pratiques, à promouvoir l'éco-emplois, à développer l'écologie territoriale. Cette liste d'initiatives n'est pas exhaustive, elle a vocation à s'enrichir.

Troisième projet : L'élaboration d'un plan climat tel que prévu par le Grenelle de l'Environnement. Dans ce cadre, il conviendra d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments départementaux.

- En matière de logement, nous poursuivrons et amplifierons notre politique ambitieuse et originale des CDOR afin de soutenir la construction de logements diversifiés. J'en profite pour rappeler la mise en place par le Conseil général des deux outils si utiles à l'émergence de projets pour l'habitat : l'EPFY et la SEM 78.

Pour améliorer la performance énergétique de l'habitat, nous accompagnerons financièrement les propriétaires qui s'inscrivent dans le programme « habiter mieux » de l'ANAH. Nous les soutiendrons également s'ils utilisent des éco-matériaux, ceci pour développer sur notre territoire cette filière créatrice d'emplois.

- En matière de transport, nous poursuivrons nos projets de grandes infrastructures, Tramway Viroflay-Vélizy-Châtillon, Tangentielle Ouest Saint Germain-Saint Cyr, Tangentielle Nord et Voie Nouvelle Montesson Sartrouville.

Nous renforcerons également notre action en faveur des déplacements alternatifs : transports à la demande, parcs-relais aux abords des gares, co-voiturage, pistes cyclables (pour desservir collèges et gares)

L'attractivité territoriale c'est, bien évidemment, le maintien à haut niveau de l'aide aux communes et aux intercommunalités. Je pense en particulier aux communes rurales à qui l'aide du département est si nécessaire pour développer services, équipements et aménagements au service de leur population. Je rappelle qu'entre 2009 et 2011, la part de l'investissement consacré aux communes dans notre budget a progressé de 27%.

J'en profite pour indiquer qu'à ce titre, seront réinitiés des dispositifs en faveur des équipements sportifs et du patrimoine culturel en péril imminent.

Enfin, je souhaite pouvoir aider les quelques communes qui ont encore sur leur territoire des préfabriqués dans leurs écoles.

Qu'il me soit permis, à travers cette politique territoriale, de réaffirmer aux maires et aux présidents d'intercommunalités le partenariat privilégié qui lie nos collectivités. J'en serai le garant !

\*\*\*



Deuxième pilier de mon engagement :

L'innovation.

Notre objectif : soutenir la croissance, donc le progrès.

L'innovation possède également une vertu, celle de mobiliser les énergies et notre inventivité afin d'améliorer notre service au public.

Elle ouvre des perspectives nouvelles et passionnantes pour l'avenir. J'ai pu le mesurer à l'occasion de visites de centres de recherche, deux exemples ; la Société Carmat, concepteur et développeur du cœur artificiel à Vélizy et le beau projet VeDeCom, véhicule décarboné et communicant à Satory pour lequel nous espérons obtenir un financement via le Grand Emprunt.

Les Yvelines disposent de réelles ressources pour être à la pointe du progrès, j'en suis convaincu.

C'est pourquoi j'entends poursuivre notre engagement auprès des entreprises Yvelinoises en matière de recherche et de développement.

Cela passe par notre engagement en faveur de la Vallée de l'Automobile fort signal envoyé à cette filière et reçu cinq sur cinq auprès des dirigeants de Renault et de PSA, comme j'ai pu le vérifier lors de ma visite sur notre stand au Salon International de l'Automobile à Genève.

Nous allons également étudier la possibilité d'aider d'autres filières économiques comme celle des éco-matériaux.

L'innovation, c'est aussi notre engagement vers le numérique et son accessibilité au plus grand nombre. Une étude récente, remise au Gouvernement, montre combien ce secteur est en plein essor et créateur d'emplois. En France, nous sommes plutôt à la traîne par rapport à l'Allemagne ou à l'Angleterre. Dans les Yvelines, plutôt en avance grâce au déploiement de notre propre réseau de fibre optique. Reste à concrétiser cet effort pour les foyers Yvelinois, ce sera là l'ambition de notre 3<sup>e</sup> phase de très haut débit.

Les nouvelles technologies offrent de nouveaux horizons pour notre société. Il faut nous y engager pleinement.

A ce titre dans la foulée des tableaux numériques interactifs, nous allons lancer l'expérimentation de tablettes numériques, véritables « cartables numériques » mais aussi de nouveaux usages pour aider à l'apprentissage et au soutien scolaire.

Vous le voyez, les opportunités sont nombreuses et j'entends faire des Yvelines un département pilote dans ce secteur. A cet effet, je vais créer une mission « innovation numérique » à mon cabinet pour réfléchir à toutes les applications possibles du numérique dans nos politiques. Il y va de notre capacité à préparer l'avenir.

\*\*\*

Troisième et dernier pilier : La solidarité.

Pour laquelle vous connaissez tous mon attachement et mon implication.

Elle se déclinera selon 4 axes :

- Premier axe, notre politique en faveur des familles. Elles constituent la base même de notre société, je ferai en sorte que nos politiques publiques répondent à des besoins concrets et contribuent par des « gestes » déterminants à un développement harmonieux des familles à tous les âges de la vie.

Je souhaite aussi qu'un effort spécifique soit porté en direction de la jeunesse. Il s'agit du bien le plus cher de notre société, il doit être notre plus bel investissement ; c'est l'idée du chèque jeunesse, mais aussi de la bourse

pour les apprentis qui servira au financement de leur premier équipement professionnel.

- Deuxième axe, notre politique en faveur des personnes dépendantes, déjà très performante. Nous allons engager rapidement l'ouverture de nouveaux établissements, aussi bien pour les personnes âgées que pour les personnes handicapées. Nous serons prêts, dans le cadre de la nouvelle programmation, à financer 1.000 places supplémentaires. Je rappelle que la précédente programmation (2004) en a créé 784 ; ce qui, de l'avis de tous, était remarquable.

Je souhaite renforcer la création de nouveaux accueils de jour et le soutien aux « aidants familiaux » qui accompagnent les personnes atteintes de handicaps psychiques ou les victimes de la maladie d'Alzheimer.

J'entends porter tous mes efforts sur ce grand chantier, tant il m'apparaît important d'aider au mieux nos aînés à affronter cette si difficile période de la dépendance et de la fin de vie.

- Troisième axe, notre politique en faveur des bénéficiaires du RSA. Je ne veux pas que le RSA soit vécu comme une fatalité, surtout dans la période que nous traversons. Il doit être un tremplin pour le retour vers l'emploi. Nous multiplierons les synergies entre le tissu économique et

les bénéficiaires du RSA pour maintenir, au contact de l'emploi, ceux qui en ont été exclus.

Le financement de 800 contrats aidés sera un moyen de lutter contre ce déclassement social que je ne veux pas inéluctable. Nous travaillerons à la mise en place du Pacte Territorial d'Insertion.

- Quatrième axe, notre politique de proximité territoriale d'action sociale. Les personnels de nos territoires assurent un lien social précieux et permettent à ceux qui rencontrent des difficultés de conserver dignité et espoir. Aussi je veux que nos efforts conjuguent action sociale dans les territoires et programmes de développement du Conseil général.

A cette occasion je tiens à saluer le travail remarquable des nombreux personnels médicaux et sociaux du Département.

En matière de solidarité, et, à l'heure où l'actualité internationale nous rappelle douloureusement que nous vivons dans un monde interconnecté par l'image, je redis mon attachement à notre politique de coopération décentralisée.

Vous l'avez bien compris, à mes yeux, la solidarité est assurément le domaine le plus noble de notre action car en

protégeant et en aidant les plus faibles ou les plus démunis, en favorisant le lien inter-générationnel, elle permet de renforcer l'unité de notre société.

\*\*\*

L'attractivité territoriale, l'innovation, la solidarité : voilà les trois grands axes que je fixe à cette mandature. Ils se veulent chacun imprégnés de développement durable et d'une gestion budgétaire qui allie maîtrise des coûts et fiscalité basse.

Sa réussite en sera collective, c'est pourquoi je compte sur l'engagement total, à mes côtés, des vice-présidents à commencer par le premier d'entre eux, Pierre LEQUILLER, mais également de vous tous et de toutes les équipes du Conseil général.

Cette réussite confortera, s'il en est nécessaire, le rôle indispensable du Conseil général qui en fait une institution de proximité tant appréciée et qui restera un acteur incontournable de la solidarité et du développement des territoires.

Je tiens à redire mon attachement au débat d'idées dans le respect des convictions de chacun comme je l'ai fait durant ces deux années de Présidence. C'est là une attente de nos concitoyens que d'avancer en bonne intelligence.

J'en profite pour informer notre Assemblée, de l'arrivée, à mes côtés, de Madame Aude DEBREIL comme nouvelle directrice générale des services. Ayant travaillé durant quatre

années à ses côtés au sein de l'EPFY, je connais sa puissance de travail, sa connaissance du territoire et de ses acteurs, son expérience. Je lui fais pleinement confiance.

Enfin, je ne saurai terminer mon propos sans évoquer la réforme territoriale. Celle-ci, dans son souci de simplification, est nécessaire. La tâche est grande dans les Yvelines puisque 126 communes sur nos 262 sont hors intercommunalités ! J'ai bien pris en compte les différentes hypothèses. Tout l'enjeu sera de réussir l'intercommunalité de projet. Là encore j'apporterai mon appui et mon soutien à tous ceux qui sont en recherche afin de favoriser de façon consensuelle des regroupements de bons sens.

Voilà l'ambition que je souhaite partager avec vous tous et qui peut se résumer en ces termes : réussir à transformer l'inquiétude du lendemain évoquée au début de mon propos en espérance collective, et ce, au service des Yvelinois.

Je vous remercie.